

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

<b>Identificateur de produit</b>	<b>PLINK Pink Grapefruit</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	Pas disponible
<b>Utilisation recommandée</b>	Refraîchissant
<b>Restrictions conseillées</b>	Aucun à notre connaissance
<b>Fabricant</b>	Iron Out dba Summit Brands 7201 Engle Road Fort Wayne, IN 46804-5875 US Téléphone: 260-483-2519 Nombre de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)
<b>Fournisseur</b>	Voir ci-dessus

## 2. Identification des risques

<b>Dangers physiques</b>	Liquides inflammables	Catégorie 3
<b>Dangers pour la santé</b>	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.	
<b>Risques défini pour SIMDUT 2015</b>	Non classé	
<b>Éléments d'étiquetage</b>		



<b>Mention d'avertissement</b>	Attention
<b>Mention de danger</b>	Provoque des irritations cutanées. Peut provoquer une allergie cutanée. Liquide et vapeur inflammables.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Porter des gants/vêtements de protection/équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Se laver soigneusement après la manipulation. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail.
<b>Intervention</b>	En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information). Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
<b>Stockage</b>	Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais.
<b>Élimination</b>	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
<b>SIMDUT 2015: Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)</b>	Aucun à notre connaissance
<b>SIMDUT 2015: Dangers physiques non classifiés ailleurs (DPNCA)</b>	Aucun à notre connaissance
<b>Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)</b>	Aucun à notre connaissance
<b>Renseignements supplémentaires</b>	Aucune.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélange

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
d-Limonène		5989-27-5	45-55
<b>Remarques sur la composition</b>	GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.		

### 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
<b>Peau</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information). Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
<b>Yeux</b>	Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. En cas d'ingestion en grande quantité, appeler immédiatement un centre antipoison. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>	Irritation de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.
<b>Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire</b>	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être différés.
<b>Informations générales</b>	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. Conserver à l'écart de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants. Porter des vêtements protecteurs appropriés.

### 5. Mesures de lutte contre le feu

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Dioxyde de carbone. Mousse. Poudre chimique.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
<b>Risques spécifiques provenant des produits chimiques</b>	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie. Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Lutte contre l'incendie / instructions</b>	Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Liquide et vapeur inflammables.
<b>Produits dangereux résultant de la combustion</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Tenir à l'écart des zones basses. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Éviter toute inhalation des vapeurs ou des brumes. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</b>	Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. Prendre et jeter la. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

## 7. Manutention et stockage

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Éviter l'exposition prolongée. Éviter le contact avec les vêtements. Porter un équipement de protection individuel approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après la manipulation. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage. Éviter le contact prolongé ou répété de la peau avec cette substance. Éviter d'inhaler les vapeurs ou les émanations de ce produit.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.  
Conserver à l'abri de la chaleur et des flammes. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

## 8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

**Limites d'exposition**

**ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH**

Composants	Type	Valeur	Forme
Cires de paraffine (CAS 8002-74-2)	MPT	2 mg/m3	Fumées.

**États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).**

Composants	Type	Valeur	Forme
Cires de paraffine (CAS 8002-74-2)	MPT	2 mg/m3	Fumées.

**US. AIHA Workplace Environmental Exposure Level (WEEL) Guides**

Composants	Type	Valeur
d-Limonène (CAS 5989-27-5)	MPT	165.5 mg/m3 30 ppm

**Valeurs biologiques limites**

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection du visage/des yeux**

Satisfaire les exigences normales d'hygiène industrielle.

**Protection de la peau**

**Protection des mains**

Porter des gants de protection.

**Autre**

Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques. Conformément aux directives de votre employeur.

**Protection respiratoire**

Porter un appareillage de respiration autonome sous-pression. Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

**Dangers thermiques**

Sans objet.

**Considérations sur l'hygiène générale**

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Aspect</b>	Solide.
<b>État physique</b>	Solide.
<b>Forme</b>	Grains
<b>Couleur</b>	Rose
<b>Odeur</b>	Pamplemousse rose
<b>Seuil de l'odeur</b>	Pas disponible.
<b>pH</b>	Pas disponible.

<b>Point de fusion et point de congélation</b>	Pas disponible.
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Pas disponible.
<b>Point d'écoulement:</b>	Pas disponible.
<b>Densité</b>	Pas disponible.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Pas disponible.
<b>Point d'éclair</b>	45.0 °C (113.0 °F) Setaflash
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Pas disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible.
<b>Densité relative</b>	Pas disponible.
<b>Solubilité</b>	Pas disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible.
<b>Viscosité</b>	Pas disponible.

---

## 10. Stabilité et réactivité

---

<b>Réactivité</b>	Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	aucun en utilisation appropriée
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
<b>Conditions à éviter</b>	Eviter les températures élevées. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
<b>Matières incompatibles</b>	Oxydants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

---

## 11. Données toxicologiques

---

<b>Voies d'exposition</b>	Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
<b>Renseignements sur les voies d'exposition probables</b>	
<b>Ingestion</b>	Faible danger présumé en cas d'ingestion.
<b>Inhalation</b>	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
<b>Peau</b>	Provoque des irritations cutanées. Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Yeux</b>	Peut causer une irritation.
<b>Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques</b>	Peut provoquer une allergie cutanée. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur. Dermate. Éruption.
<b>Renseignements sur les effets toxicologiques</b>	
<b>Toxicité aiguë</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.

Composants	Espèce	Résultats d'épreuves
d-Limonène (CAS 5989-27-5)		
<b>Aigu</b>		
<i>Dermique</i>		
DL50	lapin	> 5000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	rat	4400 mg/kg
	souris	5600 mg/kg
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Provoque des irritations cutanées.	
<b>Minutes d'exposition</b>	Pas disponible.	
<b>Indice d'érythème</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur d'un œdème</b>	Pas disponible.	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
<b>Valeur de l'opacité de la cornée</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur de la lésion de l'iris</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur des rougeurs de la conjonctive</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur d'un œdème de la conjonctive</b>	Pas disponible.	
<b>Jours de récupération</b>	Pas disponible.	
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>		
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Pas disponible.	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Peut provoquer une allergie cutanée. L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.	
<b>Mutagénicité</b>	Ne devrait pas causer de mutagénicité pour les cellules germinales.	
<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.	
<b>Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité</b>		
d-Limonène (CAS 5989-27-5)	Volume 73 - 3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.	
<b>ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)</b>		
Non inscrit.		
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.	
<b>Tératogénicité</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.	
<b>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non classé.	
<b>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</b>	Non classé.	
<b>Danger par aspiration</b>	Pas disponible.	
<b>Effets chroniques</b>	Toute inhalation prolongée peut être nocive.	

## 12. Données écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Voir ci-dessous		
<b>Données écotoxicologiques</b>			
Composants	Espèce		Résultats d'épreuves
d-Limonène (CAS 5989-27-5)			
<b>Aquatique</b>			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia pulex)	69.6 mg/L, 48 heures
Poisson	CL50	tête-de-boule (pimephales promelas)	0.619 - 0.796 mg/L, 96 heures
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.		
<b>Potentiel bioaccumulatif</b>	Pas de données disponibles.		

<b>Mobilité dans le sol</b>	Pas de données disponibles.
<b>Mobilité générale</b>	Pas disponible.
<b>Autres effets adverses</b>	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

---

### 13. Données sur l'élimination

---

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
<b>Règlements locaux d'élimination</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Code des déchets dangereux</b>	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
<b>Emballages contaminés</b>	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

---

### 14. Informations relatives au transport

---

<b>Transport des marchandises dangereuses (TMD): Preuve de classification:</b>	Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.
--	---

**Général** DOT - 49 CFR 173.150 (f) - Combustible Liquid Exemption

#### Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

#### Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

##### Requêtes fondamentales pour le transport:

<b>Numéro UN</b>	UN1993
<b>Appellation réglementaire adéquate</b>	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
<b>Nom technique</b>	d-Limonène
<b>Classe de danger</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Dispositions particulières</b>	16
<b>Exceptions liées au conditionnement</b>	<5L - Quantité limitée

#### IATA/ICAO (Air)

##### Requêtes fondamentales pour le transport:

<b>Numéro UN</b>	UN1993
<b>Appellation réglementaire adéquate</b>	Liquide inflammable, n.s.a.
<b>Nom technique</b>	d-Limonène
<b>Classe de danger</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Code ERG</b>	3L

#### IMDG (Transport maritime)

##### Requêtes fondamentales pour le transport:

<b>Numéro UN</b>	UN1993
<b>Appellation réglementaire adéquate</b>	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
<b>Nom technique</b>	d-Limonène
<b>Classe de danger</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>No EMS</b>	F-E, S-E
<b>&lt;5L - Quantité limitée</b>	



## 15. Informations sur la réglementation

### Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

#### Canada NPRI VOCs with Additional Reporting Requirements: Listed substance/Identification Number

d-Limonène (CAS 5989-27-5)

Inscrit.

#### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

#### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

#### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

#### whmis2015 Exemptions

Sans objet

#### Réglementations Fédérales des Etats-Unis

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

#### TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

#### CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Non inscrit.

#### ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non inscrit.

#### Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

##### Catégories de danger

Danger immédiat - Oui  
 Risque différé - Oui  
 Risque d'incendie - Oui  
 Danger lié à la pression - Non  
 Danger de réactivité - Non

##### SARA 302 Substance très dangereuse

Non

##### SARA 311/312 Produit chimique dangereux

Non

##### SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

#### Autres règlements fédéraux

##### Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

##### Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

##### Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre)

Non réglementé.

##### Drug Enforcement Administration (DEA). Liste 2, produits chimiques essentiels (21 CFR 1310.02(b) et 1310.04(f)(2)) et numéro de code du produit chimique

Non inscrit.

##### Drug Enforcement Administration (DEA). Listes 1 et 2 de mélanges de produits chimiques exempts (21 CFR 1310.12(c))

Non réglementé.

##### Numéro de code DEA pour mélanges de produits chimiques exempts

Non réglementé.

FDA (Food and Drug Administration : administration des produits alimentaires et pharmaceutiques) Non réglementé.

#### États-Unis - Réglementation des états

##### US - California Hazardous Substances (Director's): Listed substance

Cires de paraffine (CAS 8002-74-2) Inscrit.

##### US - Minnesota Haz Subs: Listed substance

Cires de paraffine (CAS 8002-74-2) Inscrit.

##### États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey – Substance : Matière répertoriée

Cires de paraffine (CAS 8002-74-2)

##### US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

Cires de paraffine (CAS 8002-74-2) Inscrit.

d-Limonène (CAS 5989-27-5) Inscrit.

##### États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Cires de paraffine (CAS 8002-74-2)

##### États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Non réglementé.

##### États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Cires de paraffine (CAS 8002-74-2)

##### États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Non réglementé.

##### États-Unis - Proposition 65 de la Californie

La Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (1986) de la Californie (Proposition 65) (Eau potable et substances toxiques): Ce produit ne contient pas de substances chimiques reconnues pour causer le cancer ou comme agents toxiques pour la reproduction.

#### État des stocks

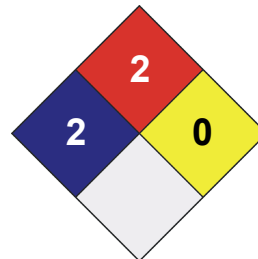
Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	* 2
Inflammabilité	2
Danger physique	0
Protection individuelle	X



#### Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, autres risques, niveaux d'exposition et considérations concernant l'élimination pourraient être applicables. C'est donc de la responsabilité de l'utilisateur lire et comprendre l'étiquette du produit et le présent document avant d'utiliser le produit. Ne pas utiliser le produit à des fins autres que celles indiquées à la Section 1.

#### Date de publication

11-Mars-2016

#### Version n°

01

#### Date en vigueur

11-Mars-2016

#### Préparé par

Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone:: (519) 858-5021

#### Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.  
Redbook revision # 7, 2/29/16